

## Week-end vélo avec REVV – les 10-11 juin

Vallée de l'Éyrieux, Dolce via et Voie bleue attendent les cyclistes randonneurs !

Notre itinéraire :

**Samedi 10** : Départ du kiosque Peynet à 8h30 - Beauchastel par la ViaRhôna (20km) La Dolce Via jusqu'au Cheylard (47km). Nuit au camping du Cheylard à découvrir sur le site <http://www.camping-le-cheylard.com/>

**Dimanche 11** : Les Nonnières (10km de montée sur l'ancienne voie ferrée) Lamastre (descente sur 10km par la Dolce Via), puis Arlebosc et Boucieux (15 km de descente sur la petite départementale. Petite route le long du Doux (10km dont 2 de remontée douce), Tournon (10km). Retour sur Valence par ViaRhona ou voie Bleu (25km). 80km pour cette deuxième journée, en grande partie de descente.

Vous l'avez compris, ce n'est pas l'Ardéchoise mais il faudra quand même un peu d'énergie pour sillonner cette boucle de 150 km. Nous prendrons de l'altitude, sans fort dénivellé puisque nous suivrons le tracé de l'ancienne voie ferrée. Les cyclistes qui voudraient s'épargner les derniers kilomètres au retour peuvent prendre le TER à Tain-l'Hermitage.

Pour la nuitée au camping, différentes formules sont possibles :

- Tente toilée (2lits simples, 1 lit double, draps à prévoir), 12 euros par personne
- Mobil home (1 lit double, 2 lits simple, draps à prévoir), 18 euros par personne
- l'emplacement pour tente, 7 euros par personne.

Le restaurant Le Commerce nous propose un menu familial à 14 euros le samedi soir. Il y a un coin cuisine dans les tentes toilées et mobil home pour ceux qui préféreraient. Pour le petit déjeuner, nous nous approvisionnerons dans le village et partagerons les frais.

Les cyclistes prévoient leur pique-nique du samedi et dimanche midi.

Inscription jusqu'à fin avril auprès de [moniq.bruyere@laposte.net](mailto:moniq.bruyere@laposte.net). Pour la nuitée, vous me préciserez le type d'hébergement, et si vous prenez le repas du soir.

J'essaierai d'organiser au mieux la répartition dans les tentes toilées ou mobil home en fonction de vos éventuelles recommandations !

Le camping demande de régler avant le séjour. Vous adresserez à REVV le montant de votre nuitée pour confirmation de votre inscription. ( REVV, 1 rue Michel Servet, 26000 Valence, chèque à l'ordre REVV. Le groupe est limité à 20 participants.

Au plaisir de partager ce weekend avec vous, sur les petites routes sillonneuses de l'Ardèche !